

## Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Programmation des activités 2002 - Rénovation de l'installation électrique - Demandes de subventions

*M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur :*

### I - Programmation 2002

La programmation 2002 du Musée, hors exposition Victor Hugo, comprend :

- l'exposition archéologique «Du geste au silex»
- un programme de médiation culturelle tous publics
- un programme de médiation culturelle spécifique en direction des publics issus de l'immigration
- la publication de deux numéros du «Journal des Musées» (n° 4 et 5).

### Budget de ces opérations :

Dépenses		Recettes	
Opération	Montant	Ville de Besançon	Co-financeurs
Exposition «Du geste au silex»	30 000 €	17 000 €	DRAC : 13 000 €
Médiation tous publics	10 000 €	10 500 €	DRAC : 8 500 €
Journal des musées	9 000 €		
Médiation publics issus de l'immigration	16 000 €	8 000 €	Ministère du Travail Fonds FAS : 8 000 €
<b>Total</b>	<b>65 000 €</b>	<b>35 500 €</b>	<b>29 500 €</b>

Le Conseil Municipal est invité à approuver ce programme et en cas d'accord à :

- décider de solliciter :
  - . une subvention de 21 500 € auprès de M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté pour la réalisation de ces opérations,
  - . une subvention de 8 000 € auprès du Ministère du Travail (Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles),
- inscrire la somme de 29 500 € par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception des notifications attributives en recettes au chapitre 92.322.74718.52010 et la réaffecter en dépenses au chapitre 92.322.6068.52010.

### II - Rénovation de l'éclairage du rez-de-chaussée du musée

L'installation électrique du rez-de-chaussée du musée n'a pas été rénovée depuis 1970 et s'avère depuis de nombreuses années très obsolète et inadaptée. Le public du musée a souvent l'occasion de nous faire part de cette faiblesse (remarques sur le Livre d'Or, courriers, etc.) qui a une grande incidence sur la mise en valeur des collections.

A l'occasion de l'«événement» Victor Hugo qui doit se dérouler cette année, il serait indispensable d'entreprendre cette réfection fondamentale de l'éclairage de cette partie du musée où se tiendra l'exposition.

Le montant de cette opération s'élève à 70 000 € et pourrait être financée par la Ville à hauteur de 40 000 €, crédits prélevés sur l'imputation 90.322.2161.509.52000 et transférés sur l'imputation 90.322.2135.509.52000 et par la DRAC à hauteur de 30 000 €.

Le Conseil Municipal est invité à approuver ces travaux et en cas d'accord à :

- décider de solliciter la subvention auprès de M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles,
- inscrire en recettes le montant de cette subvention par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception de l'arrêté attributif au chapitre 90.322.1321.509.52000,
- le réaffecter en dépenses au chapitre 90.322.2135.509.52000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Culture, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces dispositions.

*Récépissé préfectoral du 5 juillet 2002.*